



Crans-Montana

Icogne

Lens

Communiqué de presse des communes de Crans-Montana, Icogne et Lens

Remontées mécaniques de Crans-Montana Aminona SA : Les 3 communes avalisent l'accord conclu à Sion dans l'après-midi. Le domaine skiable de Crans-Montana sera réouvert demain.

Crans-Montana, le 5 avril 2018

Réunis en soirée, les 3 conseils communaux de Crans-Montana, Icogne et Lens ont voté et accepté, à l'unanimité, l'accord négocié à Sion durant l'après-midi. Cette feuille de route (« Memorandum of Understanding ») est donc validée par les communes. L'accord aura une durée de 3 ans.

Réunis cet après-midi à Sion sous l'égide de Christophe Darbellay, conseiller d'Etat, les communes de Crans-Montana, Icogne et Lens se réjouissent de cette sortie de crise avec la réouverture des remontées mécaniques de Crans-Montana Aminona (SA) prévu dès demain, le 6 avril 2018 et ce jusqu'au 15 avril 2018.

Cette feuille de route contient toute une série de points importants dont les deux principaux sont, du côté de CMA SA, une réouverture immédiate du domaine skiable et l'engagement d'ouvertures fixes en hiver et en été. En parallèle, et sous toute une série d'autres conditions, les 3 communes s'engagent à verser à CMA SA, la somme de CHF 800'000.-, par année, sur 3 ans.

Les communes remercient l'Etat du Valais et en particulier, le conseiller d'Etat Christophe Darbellay, pour sa médiation et se réjouissent de poursuivre leur collaboration avec la société Crans-Montana Aminona SA, dans un esprit constructif et tourné vers l'avenir, qui permettra de préparer et d'assumer les défis futurs du domaine skiable de Crans-Montana ainsi que l'avenir touristique et économique de toute une région.

Commune de Crans-Montana
M. Nicolas FERAUD
Président

Commune d'Icogne
M. Martial KAMERZIN
Président

Commune de Lens
M. David BAGNOUD
Président